

RAPPORT ANNUEL 2022

SOCIÉTÉ DE PLEIN AIR DES PAYS-D'EN-HAUT
SOPAIR

Présenté aux membres lors de l'assemblée générale annuelle - tenue le 23 mars 2023

SOPAIR
SOCIÉTÉ DE PLEIN AIR DES PAYS-D'EN-HAUT





TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT ANNUEL

Notre mission 04

Mot du président 05

Conseil d'administration 2022 06

Équipe 2022 07

Bilan des projets 08

Nos communications 19

Ils nous ont financés 21

ANNEXE A

Plan d'action 2023

ANNEXE B

États financiers 2022

NOTRE MISSION

SOPAIR
SOCIÉTÉ DE PLEIN AIR
DES PAYS-D'EN-HAUT

« La SOPAIR est un organisme de consultation et de concertation qui veut assurer la conservation, la pérennité, l'accès et le développement des sentiers de plein air et autres espaces récréatifs sur le territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut. »





JAMES JACKSON

Président

MOT DU PRÉSIDENT

Il y a maintenant huit années que les administrateurs de la Société de plein air des Pays-d'en-Haut, portés par de nombreux acteurs du milieu, ont inscrit une mission ambitieuse pour notre organisme: Assurer la conservation, la pérennité, l'accès et le développement des sentiers de plein air et autres espaces récréatifs sur le territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut. Encore de nombreux enjeux subsistent, mais une chose est certaine, aujourd'hui la mobilisation est forte et l'accès aux sites de plein air est devenu un sujet incontournable dans le développement des projets et de la planification urbanistique de nos municipalités.

La SOPAIR permet une mise en commun de l'expertise sur le territoire pour les gestionnaires et l'ensemble des parties prenantes dans les projets de développement. Le succès de la concertation est de travailler de manière multiscalaire avec différents acteurs (bénévoles, employé(e)s, élu(e)s, propriétaires, etc.) Ainsi, les projets demeurent portés par la communauté locale mais ont également une voix au niveau des décideurs.

SOUTIEN DE LA MRC ET SIGNATURE INNOVATION

Nous ne pouvons passer sous silence l'indéfectible soutien moral et financier de la MRC des Pays-d'en-Haut et de son conseil des maires qui au file des années nous ont permis de stabiliser notre équipe d'employés et de concrétiser de nombreux projets de concertation, de planification et d'aménagements de sentiers sur l'ensemble du territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut.

À ce titre, nous soulignons que la MRC des Pays-d'en-Haut mise sur le développement et la mise en valeur des sentiers comme étant le projet Signature innovation qui sera déployé au cours des prochaines années. Seulement dans le cadre de ce programme financé par la MRC et le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), plus de 1,6M$ seront investis dans la pérennité et le développement des réseaux de sentiers d'ici 2025. La SOPAIR travaille activement à sa mise en œuvre.

MERCI à toutes et tous de votre implication et votre soutien!



NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2022

Notre organisation doit énormément à ses administrateurs et à leur expertise qui se dévouent pour le rayonnement de notre mission.

Ci-dessous, nos administrateurs au 31 décembre 2022.



JAMES JACKSON
Président



MICHEL LAUZON
Secrétaire-trésorier



CATHERINE HAMÉ
Vice-présidente, représentante élue



DANIEL BERGERON
Officier



ROBERT GRAVEL
Officier



MICHÈLE LALONDE
Représentante élue



TIM WATCHORN
Représentant élu



AUDREY LAFLAMME
Représentante plein air



ALEXENDRE SARRAZIN
Représentant plein air



DANIEL CHARBONNEAU
Représentant plein air



SERGE PHARAND
Représentant plein air

ÉQUIPE 2022



MARIE-FRANCE LAJEUNESSE
Directrice générale



PIERRE-ANTOINE MILLETTE
Chargé de projets et responsable de la géomatique



FRÉDÉRIC LATOUR
Chargé de projets



ÉMILIE GIRARD
Chargée de projets et communication

SAISONNIERS



SYLVAIN GRIGNON
Inspecteur des sentiers



JACOB NICOL
Inspecteur des sentiers

A TRAVAILLÉ AVC NOUS JUSQU'EN FÉVRIER 2022



LAURENCE DAIGNEAULT
Chargée de projets

BILAN DES PROJETS

« L'équipe de la SOPAIR et ses partenaires ont poursuivi plusieurs réalisations en 2022 visant la concertation des parties prenantes, la mise en commun des expertises, le financement des projets, la conservation, l'accès, le développement des sentiers et autres sites récréatifs.»





CORRIDOR LAC-MASSON

La SOPAIR poursuit son accompagnement dans ce projet de grande envergure qui vise ultimement à relier deux municipalités au Parc linéaire le P'tit Train du Nord par un sentier multifonctionnel. Ainsi, Estérel et Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson travaillent activement à la mise en œuvre d'un parcours qui reliera le Parc linéaire, le noyau villageois de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et le Parc d'Estérel.

ACCOMPAGNEMENT AU PROJET

Le projet étant identifié comme structurant pour le territoire, La SOPAIR est fière de participer activement à sa mise en oeuvre. Aussi, l'équipe a permis la coordination des différentes étapes de projets et a collaboré à la démarche entre les divers intervenants (villes, propriétaires, notaires, ingénieurs, bailleurs de fonds, etc.) En plus de procéder à un soutien professionnel pour les tracés à réaliser, la SOPAIR travaille activement à la recherche de financement et au suivi budgétaire du projet. D'autres aménagements sont prévus dès juin 2023 dans les secteurs qui ne sont pas assujettis à l'approbation ministérielle.

RÉALISATION EN 2022

En 2022, ce projet s'est ancré dans ses premières phases d'aménagement. La SOPAIR a ainsi profité d'une aide financière de Tourisme Laurentides de 45 000$, d'une participation de la MRC des Pays-d'en-Haut ainsi que d'un apport de la municipalité de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson. Ces fonds, ont permis d'aménager un premier tronçon dans le pôle d'accueil du noyau villageois et d'installer des structures tel que des supports à vélos et des stations de réparation. Les plans et devis sont maintenant réalisés pour les phase 1 et 2 tant à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson qu'à Estérel. Des recherches de financement de la SOPAIR ont également fait fructifier les montages financiers du projet. Finalement, certaines acquisitions ont également été réalisés en 2022 pour permettre la mise en œuvre des aménagements qui pourront débuter sur réception des autorisations environnementales.

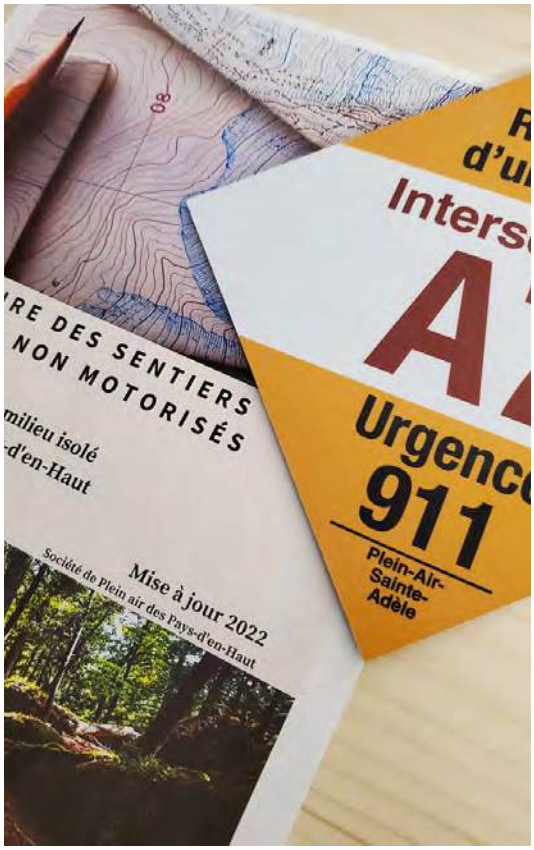



SÉCURITÉ EN MILIEU ISOLÉ

Pour une cinquième année consécutive, la SOPAIR a été mandatée par la MRC des Pays-d'en-Haut afin de procédé à la validation des données terrains. Ces milliers de données géoréférencées ont été cartographiées et remises aux services d'urgences de la région. Concrètement, il s'agit de s'assurer que les panneaux aidant à la localisation des usagers sont présents, en bon état et à l'endroit indiqué sur les cartes d'intervention qui sont en possession des services d'urgence.

Finalement, les données sont également ajoutées à la base de données nationale 911, ce qui permet d'optimiser les interventions lorsqu'un incident survient sur un des sentiers des réseaux officiels. De plus, un suivi avec certains gestionnaires et les services concernés a été fait afin d'ajouter des éléments à ce projet en 2023 pour faciliter les recherches en sentiers. La SOPAIR poursuivra cette mise à jour en 2023.

PROJET PILOTE POUR L'INSPECTION DES SENTIERS

En partenariat avec Vélo Québec et à la demande des membres du comité des gestionnaires, la SOPAIR a réaliser un projet pilote qui a permis d'effectuer des inspections hebdomadaires des sentiers de la MRC de juin à novembre 2022. Pour ce faire, la SOPAIR a été financé par le FRR Volet 2 et le programme Emploi été Canada afin de procéder à l'embauche de deux inspecteurs en sentiers. Concrètement, la SOPAIR avec la participation active de Vélo Québec, a procédé à la création de formulaires d'inspection uniformisés et géoréférencés qui ont permis aux gestionnaires de suivre en temps réel les inspections de leur site respectif et d'ainsi mieux planifier leurs interventions.

La SOPAIR a également assuré un suivi d'appréciation du projet et procèdera en 2023 aux ajustements souhaités par les gestionnaires afin de faciliter et de démocratiser l'accès aux formulaires d'inspection. L'objectif étant toujours d'assurer une sécurité plus optimale dans l'ensemble des sentiers des Pays-d'en-Haut. Cette démarche est également utile dans le cadre des collectes de données nécessaires pour les assureurs.

Vélo Québec

PLAN DIRECTEUR DES SENTIERS POUR LA VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS



Dans le cadre des services offerts à l'extérieur de la MRC des Pays-d'en-Haut, la SOPAIR a accepté un mandat financé par la ville de Sainte-Agathe-des-Monts visant à déterminer un inventaire plus exhaustif des sentiers et infrastructures d'accueil existants, d'en évaluer les principales contraintes et opportunités de développement et de proposer un plan de priorisation des secteurs nécessitant un investissement. Pour la suite de ce mandat, la SOPAIR poursuit son accompagnement sous formes de services payants afin d'aider la ville à planifier ses acquisitions dont certaines névralgiques via des contributions aux fins de parc et espaces verts.

ANALYSE ET CARTOGRAPHIE POUR LE PLAN DE MOBILITÉ ACTIVE DE PIEDMONT



La municipalité de Piedmont est soucieuse de créer des aménagements favorables au déplacement actif sur son territoire tout en optimisant les accès aux réseaux de sentiers existants. Aussi, en 2022, la SOPAIR a été mandatée pour débuter une série de projets visant la planification et la réalisation de tracés permettant les déplacements actifs sur son territoire.

La SOPAIR a donc débuté des recherches de financement, produits des cartes synthèses pour les concepts de mobilité actives à déployer sur le territoire de la municipalité. Elle a également débuté un projet d'étude de faisabilité pour un tronçon cyclable vers le P'tit Train du Nord en collaboration avec une firme d'ingénierie.

La démarche s'approfondit en 2023 avec de nouveaux mandats d'analyses pour la SOPAIR.



CRÉATION D'UNE TRILOGIE DE FORMATION

Une formation en trois volets a été créée afin de faire un survol en mode scalaire des enjeux entourant le développements des sentiers et de mieux outiller les partenaires dans la durabilité de leur projet.

FORMATION I

Introduction: Enjeux entourant les droits de passage pour vos sentiers

FORMATION II

Boîte à outils: Enjeux entourant les droits de passage pour vos sentiers

FORMATION III

Modèles d'ententes de passages et études de cas

COLLABORATION AVEC LOISIRS ET SPORT MONTÉRÉGIE

Sous l'initiative de l'Unité régionale de loisirs et sports (URLS), Loisir Sport Montérégie, la SOPAIR a procédé à l'élaboration d'une trilogie de conférences/formations traitant des enjeux de pérennité et de développement des sentiers. Cette démarche, s'adressant à un public professionnel et bénévole, fait le survol des enjeux de la pérennité des sentiers et est également accompagnée d'une boîte à outils à l'intention des participants. Les formations se poursuivent en 2023. De plus, Loisirs Laurentides se joindra à Loisir Sport Montérégie afin d'offrir cette trilogie aux membres des Laurentides.

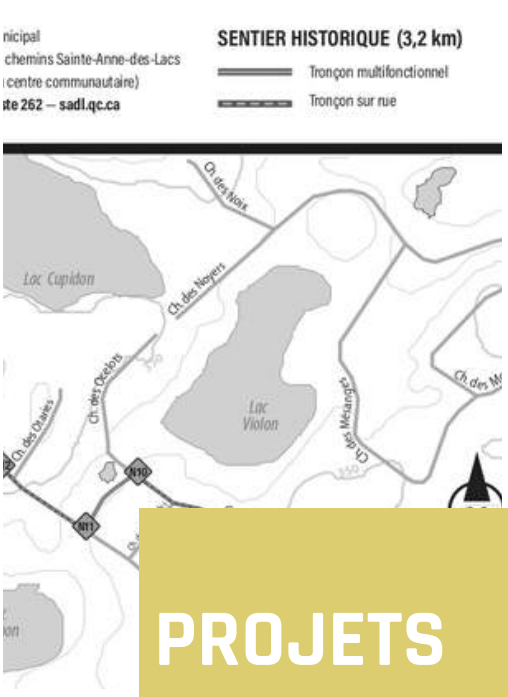



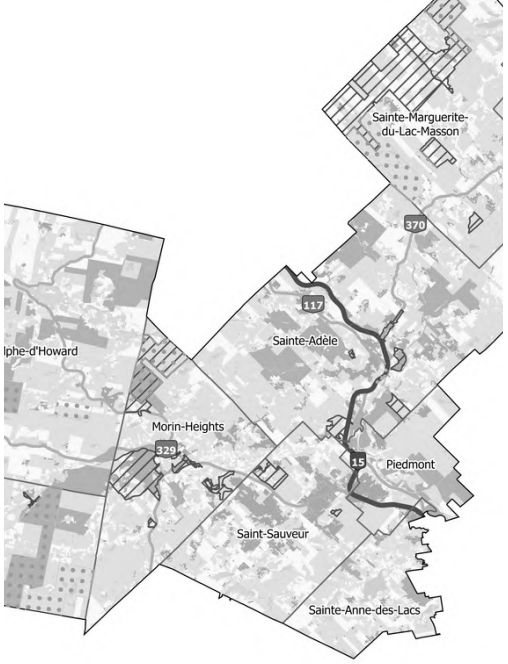

PROJETS GÉOMATIQUE ET CARTOGRAPHIQUE

Mise à jour du contenu promotionnelle en partenariat avec la MRC et ses partenaires;

Mise à jour du contenu sur l'application mobile ONDAGO

ONDAGO

Bonification des cartes interactives pour les sentiers sur le site de la MRC des Pays-d'en-Haut
Déploiement à réaliser en 2023 par la MRC

La SOPAIR poursuit son travail technique de géomatique afin de mettre à jour la base de données de sentiers.

De plus, l'organisme continue activement à participer aux projets promotionnels de la MRC. Une carte interactive permettra de visualiser tous les services et sites de plein air sur une même carte interactive. La sécurité et l'optimisation des retombées socioéconomiques sont les objectifs de ce projet de consultation en ligne.

Les projets de cartographies sont innombrables à la SOPAIR et son travail permet un usage officiel et légal des données au travers des nombreux affichages nécessaires pour la promotion, la sécurité et l'analyse des sites récréatifs.





ANALYSES TERRAIN

En fonction des besoins des intervenants, la SOPAIR poursuit ses nombreuses collaborations avec les gestionnaires du territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut, Au fil des projets, la SOPAIR effectue ainsi des relevés des sentiers existants et projetés, analyses leurs potentiels et contraintes, tout en produisant des cartes de travail pour les diverses parties prenantes. En passant par les terres publiques ainsi que par les grands corridors de connectivités et les analyses aux fins de parc, la SOPAIR continue d'approfondir son expertise au gré des besoins des partenaires.

CONCERTATION ET APPROCHE AUX PROPRIÉTAIRES

Toujours à la demande des municipalités constituantes et/ou des gestionnaires locaux, la SOPAIR poursuit également ses engagements quant à une utilisation respectueuse et durable des sentiers dans les respect complet des droits des propriétaires privés. Nous avons d'ailleurs collaborer à la diffusion d'affiches de sensibilisation de Loisirs Laurentides sur le territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut.

MAINTIEN DU COMITÉ DES GESTIONNAIRES

La création d'un comité des gestionnaires des sentiers pour la MRC découle d'un plan d'action visant à mettre en oeuvre la Politique de protection et d'accès aux sentiers de la MRC des Pays-d'en-Haut. La SOPAIR maintient ainsi la tenue de rencontres du groupe de gestionnaires en tant que lieu d'échange pour les enjeux communs et en tant qu'incubateur pour la création de projets commun structurants pour la région. C'est d'ailleurs autour de ces tables qu'à vu le jour le projet d'inspection régionale des sentiers en collaboration avec Vélo Québec.



ADOPTION DU PLAN D'ACTION VERT

La SOPAIR est fière d'avoir adoptée en 2022 son tout premier plan vert afin de diminuer son impact sur l'environnement et d'améliorer ses méthodes de travail et de consommation. La côte écoresponsable de la SOPAIR est honorable et est visible sur Les Pages Vertes, un répertoire d'entreprises écoresponsables, mais nous travaillons déjà à l'améliorer!





RECOMMANDATIONS POUR LES SENTIERS DANS LES DÉVELOPPEMENTS PRIVÉS

Dans l'optique de développer des services payants sous forme d'entreprise d'économie sociale tout en participant activement au développement et à l'accès aux réseaux de sentiers de plein air, nous avons développé un partenariat avec Brivia, une société d'investissement et de développement possédant un portefeuille immobilier de grande valeur. Le groupe vise des projets innovateurs de grande envergure et dans cette optique, la SOPAIR a été mandaté par l'entreprise afin de planifier l'aménagement de sentiers récréatifs à même un projet de développement immobilier dans les Laurentides. Les recommandations de la SOPAIR ont été bien retenues au projet et le partenariat pourrait renaître pour des projets futurs.

BRIVIA GROUP

PROGRAMME SIGNATURE INNOVATION

La SOPAIR se travaille activement au déploiement du programme Signature innovation sur le territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut. La MRC et le MAMH financeront des projets sur la pérennité et la mise en valeur des sentiers récréatifs non motorisées du territoire. D'ici 2025, ce seront des investissements de plus de 1,6M$ qui auront été faits dans le cadre de ce programme!



NOS SENTIERS, AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT DES PAYS-D'EN-HAUT

RECHERCHE DE FINANCEMENT POUR LES PROJETS DE PLEIN AIR DE NOS PARTENAIRES

Les subventions multipliant les abréviations ont permis le financement de nombreux projets et ressources dédiées aux sentiers et au plein air. La SOPAIR poursuit ainsi son accompagnement afin de livrer en son nom ou au nom de ses partenaires, des dossiers de demandes d'aides financières. Les FRR volet 1,2 et 4, FIN, TAPU, PAFSSPA, EEC, FDTL, FAQDD, On bouge! et autres ont occupé l'équipe. Le jeu en vaut la chandelle car à elles seules, les diverses demandes remplies par la SOPAIR ont permis de récolter plusieurs centaines de milliers de dollars. De plus, nos partenaires sont toujours en attentes de subventions du même ordre de grandeur.



PARTICIPATION PROJET DES SENTIERS PATRIMONIAUX

Depuis maintenant deux ans, la SOPAIR s'est allié à un projet avec l'Institut des territoires et de nombreux partenaires mordus de ski nordique afin de faire revivre et pérenniser sur un horizon ambitieux de 10 ans, les pistes de ski ancestrales qui ont fait la renommée des Laurentides et qui feront le plaisir de la nouvelle génération

VOLET COLLABORATIF

La SOPAIR est donc partie prenante d'un groupe ad hoc qui s'est formé autour d'un projet financé par un programme du MAMH et porté par un partenaire de longue date, l'Institut des territoires (IdT) qui vise à moyen-long terme l'identification, la reconnaissance et la pérennisation des principaux sentiers patrimoniaux de ski de fond des Laurentides. Dans le cadre de cette démarche, la SOPAIR participe à la mise en place des étapes du projet via le comité restreint, Elle offre un soutien technique au besoin et arrime les étapes de projets avec celles directement portées par la SOPAIR et financé par le MAMH (FRR-Volet 1)

VOLET SOPAIR FINANCÉ PAR LE MAMH

Dans l'optique d'optimiser son apport au projet régional et d'accélérer les actions de pérennité des sentiers de ses partenaires, la SOPAIR a déposé un projet au Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Grâce à cette initiative largement supportée par le MAMH, près de 75 000$ permettront à la SOPAIR d'offrir des services professionnels au-delà des frontières de la MRC dès fin 2022. Ceci visant la pérennité du réseau de sentiers patrimoniaux des Laurentides. C'est également avec cette enveloppe que la SOPAIR a entrepris un projet attendu : La création de Routes Blanches, des parcours de ski nordique multi-jour qui permettront aux skieurs de sillonner les Laurentides d'auberges en refuges dès 2023-2024.



LA ROUTE BLANCHE OU L'ART DE FAIRE REVIVRE NOTRE PATRIMOINE À TRAVERS LE SKI

Dans le cadre du projet de développement de la Route blanche, la SOPAIR souhaite se doter d'une expertise terrain afin d'évaluer le potentiel récréotouristique de parcours *multi-jours* utilisant des sentiers de ski nordique déjà pérennisés.

C'est dans cette optique et avec le financement du MAMH dans le cadre du GRAND projet des sentiers patrimoniaux que la SOPAIR s'et allié à des guides expert-terrain. Leurs services en tant que conseillers en développement récréotouristique viseront à évaluer le potentiel des parcours en fonction de la demande et des services offerts sur le terrain. Cette évaluation inclura des éléments de caractérisation, d'analyses cartographiques ainsi que des recommandations afin de poursuivre le développement des circuits futurs dans la région.



Camille Carle



Jean-François Girard

MERCI à notre talentuseuse équipe terrain menée par Mme Camille Carle et conseiller par M. Jean-François Girard qui analyseront des dizaines de kilomètres de parcours skiables à l'hiver 2022-2023!
Des passionnés passionnants et rigoureux feront de ce projet une réussite incontestable!

NOS COMMUNICATIONS

Quelques statistiques qui contribuent à la visibilité concernant les enjeux du plein air dans la région



PLAN COMMUNICATION 2022

RETOUR DES ACTIVITÉS EN PRÉSENTIELLES



Les assouplissements des mesures sanitaires ont été synonymes de «Retour des salons promotionnels» et de ce fait, la SOPAIR a repris sa collaboration étroite avec la MRC des Pays-d'en-Haut afin de parcourir les salons du Québec et faire découvrir les réseaux de sentiers et la panoplie d'activités offertes sur le territoire des Pays-d'en-Haut! Un kiosque de la MRC était présent au Salon du vélo de Montréal, au Salon Info-Vélo de Québec et au Salon Aventure et Plein Air à Montréal.

STATISTIQUES DE FRÉQUENTATION EN LIGNE

PLATEFORME	STATISTIQUES
FACEBOOK SOPAIR	689 PERS. AIMENT 804 PERS. ABONNÉES ↑ + 20%
BULLETINS POUR ABONNÉ(E)S	1584 CONTACTS
SITE INTERNET SOPAIR.CA	PROGRAMME AD GRANTS REDÉMARRÉ POUR 2023

ILS NOUS ONT FINANCÉS EN 2022

MRC DES PAYS-D'EN-HAUT - CONSEIL DES MAIRES

FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ VOLET 2 - MRC DES PAYS-D'EN-HAUT

FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ VOLET 3 - MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION

FONDS DE DÉVELOPPEMENT TOURISME LAURENTIDES

EMPLOI D'ÉTÉ CANADA, GOUVERNEMENT DU CANADA

COMMANDITE AUX ÉQUIPEMENTS - ATMOSPHÈRE SAINT-SAUVEUR

COMMANDITE À L'AFFICHAGE - LOISIRS LAURENTIDES

DONATEURS PRIVÉS - MERCI

MERCI !

sopair.ca

info@pleinairpdh.com



RAPPORT ANNUEL 2022

SOCIÉTÉ DE PLEIN AIR DES PAYS-D'EN-HAUT

SOPAIR.CA

PLAN ACTION 2023

Société de plein air des Pays-d'en-Haut - SOPAIR

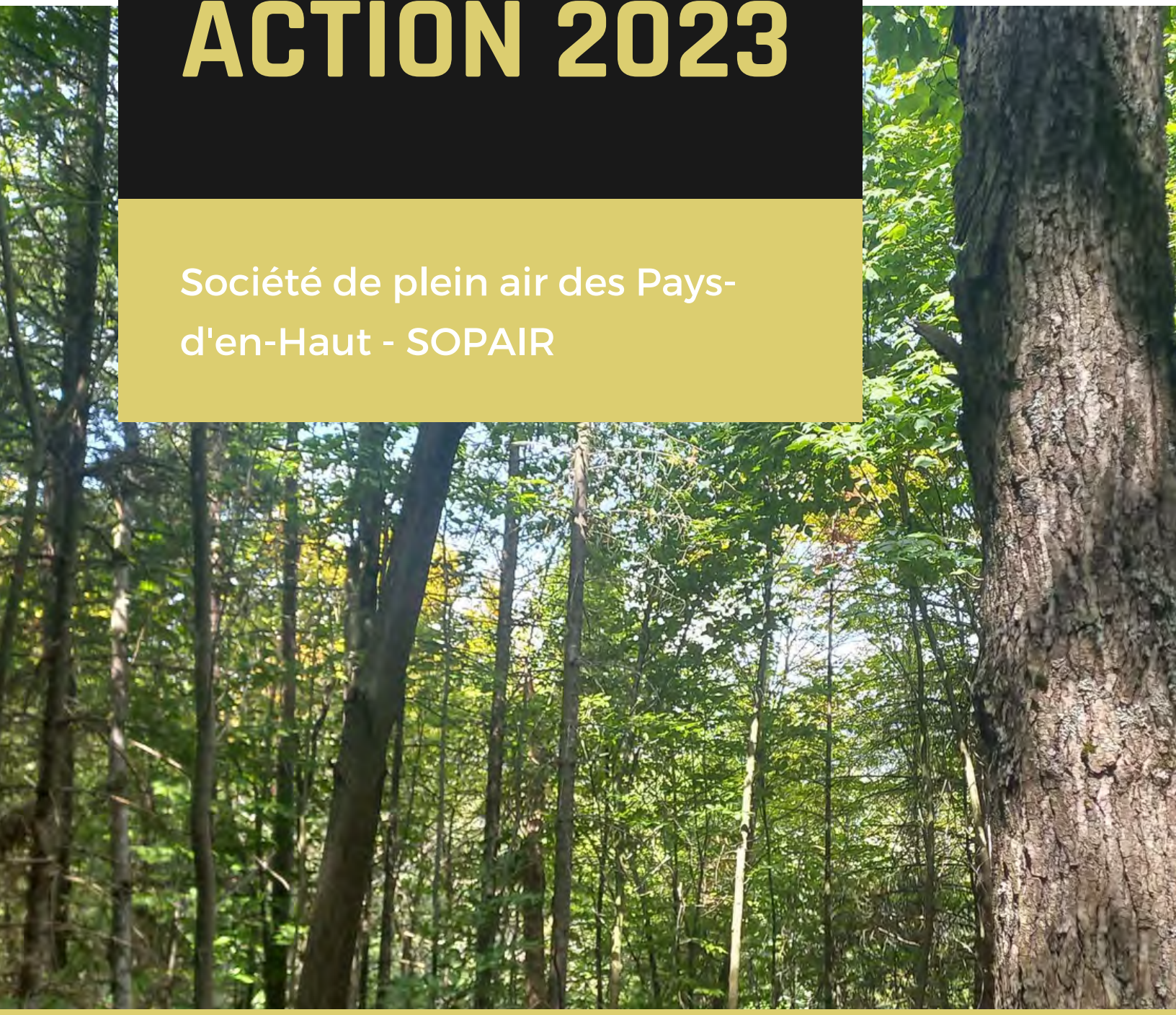

Présenté aux membres lors de l'assemblée générale annuelle - tenue le 23 mars 2023

SOPAIR
SOCIÉTÉ DE PLEIN AIR DES PAYS-D'EN-HAUT





VOLET 1 - PLAN TRIENNAL 2020-2023 - MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE PROTECTION ET D'ACCÈS AUX SENTIERS

ACTIONS EFFECTUÉES EN CONTINU

- 1.1. Assurer la réalisation des mesures prioritaires identifiées dans le Plan triennal 2020-2023 - Mise en œuvre de la Politique de protection et d'accès aux sentiers;

- 1.2. Coordonner et assurer la gestion du comité régional consultatif des gestionnaires des réseaux de sentiers de la MRC;

- 1.3. Assurer la réalisation et élaborer les stratégies de financement des projets issus du comité consultatif de gestionnaires des réseaux de sentiers de la MRC;

- 1.4. Participer au comité Signature innovation de la MRC dédié aux projets de sentiers récréatifs;

- 1.5. Travailler en collaboration avec les localités afin d'assurer la pérennité et l'accessibilité des pôles récréatifs régionaux et les interconnexions municipales;

- 1.6. Porter activement des projets visant la pérennisation et le développement de tronçons de sentiers inscrits au Schéma d'aménagement et de développement de la MRC des Pays-d'en-Haut et à la Politique de protection et d'accès aux sentiers;

- 1.7. Collaborer activement aux projets récréatifs situés en terres publiques;

- 1.8. Assurer la cohésion des actions quant à la pérennité des sentiers extraterritoriales;





VOLET 1 - PLAN TRIENNAL 2020-2023 - MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE PROTECTION ET D'ACCÈS AUX SENTIERS

ACTIONS SUPPLÉMENTAIRES PORTÉES 2023

- 1.9. Effectuer des rencontres avec les urbanistes de la MRC pour l'application des outils urbanistiques et en poursuivre la bonification commune;

- 1.10. Participer activement à la réalisation des aménagements du Corridor Lac Masson (phase I et II) et assurer le suivi des financements reçus à ce projet;

- 1.11. Établir des tracés « Boucle hivernale » dans la réalisation du Plan triennal 2020-2023 en intégrant activement les objectifs au projet de Pérennisation des sentiers patrimoniaux de ski des Laurentides;

- 1.12. Offrir des services professionnels aux localités afin d'assurer la pérennité et l'accessibilité de premiers tronçons des Sentiers patrimoniaux via le programme FRR Volet 1 du MAMH.





VOLET 2 : SIGNATURE INNOVATION : NOS SENTIERS AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT DES PAYS-D'EN-HAUT

ACTIONS EFFECTUÉES EN CONTINU

- 2.1. Assister les partenaires dans l'optimisation et l'arrimage des projets soumis au programme;
- 2.2. Participer aux projets du Volet 2 : Accès aux sentiers et démocratisation du plein air;
- 2.3. Suivre les projets du Volet 3 : Mise en scène des actifs naturels, patrimoniaux et culturels;
- 2.4. Maintenir les services inclus dans l'entente de service:
  - Entente en cours de rédaction avec la MRC;
  - Participer et optimiser les relations avec les partenaires et les propriétaires privées;
  - Mettre à jour et évaluer les lieux prioritaires.
- 2.5. Participer activement aux stratégies de financement et à la réalisation des projets issus de la démarche Signature innovation de la MRC;





VOLET 2 : SIGNATURE INNOVATION : NOS SENTIERS AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT DES PAYS-D'EN-HAUT

ACTIONS SUPPLÉMENTAIRES PORTÉES 2023

- 2.6. Coordonner les appels de projets du Volet 1 : Développement et aménagement des sentiers et de leurs environs;
- 2.7. Coordonner l'installation et la collecte de données de comptages;
- 2.8. Amorcer une réflexion sur la continuité du projet à la fin du programme Signature innovation.





VOLET 3 : SOUTIEN TECHNIQUE, ANALYSE TERRAIN ET ASSISTANCE GÉOMATIQUE

ACTIONS EFFECTUÉES EN CONTINU

- 3.1. Assurer un accompagnement auprès des gestionnaires concernant la signalisation en sentier;
- 3.2. Poursuivre le projet d'uniformisation de la signalisation;
- 3.3. Effectuer l'ensemble des mises à jour géomatique concernant intégration des sentiers sur les matrices graphiques;
- 3.4. Générer des analyses géomatiques sur demandes pour les clubs et les municipalités du territoire;
- 3.5. Effectuer des relevés terrain sur demande des municipalités;
- 3.6. Créer et mettre à jour les cartes des sentiers officiels;
- 3.7. Accompagner les gestionnaires dans les négociations d'ententes de passages;
- 3.8. Soutenir techniquement les municipalités et les organismes pour les demandes de subventions en plein air;





VOLET 3 : SOUTIEN TECHNIQUE, ANALYSE TERRAIN ET ASSISTANCE GÉOMATIQUE

ACTIONS SUPPLÉMENTAIRES PORTÉES 2023

- 3.9. Poursuivre la mise à jour des cartes des réseaux de sentiers officiels pour les premiers répondants du territoire;

- 3.10. À la demande, bonifier les documents selon les besoins particuliers;

- 3.11.Valider l'installation et la localisation de la signalisation pour le ministère de la Sécurité publique et mettre à jour les données au centre d'urgence 911;

- 3.12. Évaluer la possibilité et les besoins concernant les analyses d'accessibilité aux réseaux officiels auprès des urbanistes des municipalités;

- 3.13. Concerter les professionnels municipaux de la MRC concernant l'utilisation de l'Extranet et diffuser la boîte à outils aux gestionnaires;

- 3.14. Optimiser les données de la carte interactive de la MRC;

- 3.15. Assister au déploiement des outils cartographiques pour l'inspection régionale des sentiers:
    - Créer un outil cartographique territorial issu du projet pilote d'inspection qui répond mieux au besoin des gestionnaires.





VOLET 4 : NOTORIÉTÉ ET VISION DE L'ORGANISME

ACTIONS EFFECTUÉES EN CONTINU

- 4.1. Maintenir des communications avec l'ensemble des partenaires locaux et régionaux et provinciaux;
- 4.2. Développer l'offre de service extraterritoriale pour optimiser l'expertise de l'organisme et son rayonnement;
- 4.3. Optimiser la visibilité de l'organisme sur les médias sociaux sur la page Facebook de l'organisme et via nos partenaires;
- 4.4. Augmenter les adhésions à l'organisme;
- 4.5. Participer aux forums régionaux, provinciaux et pancanadiens sur le plein air;
- 4.6. Maintenir une collaboration active auprès des fédérations de plein air du Québec;
- 4.7. Promouvoir le Guide de référence de signalisation des sentiers;
- 4.8. Participer sur demande aux activités citoyennes de nos municipalités constituantes;
- 4.9. Faire connaitre les services et expertises offerts par la SOPAIR;
- 4.10. Diffuser le contenu de nos conférences-formations sur les enjeux et outils de pérennité des sentiers et poursuivre leur bonification;





VOLET 4 : NOTORIÉTÉ ET VISION DE L'ORGANISME

ACTIONS SUPPLÉMENTAIRES PORTÉES 2023

- 4.11. Réviser et optimiser le plan de communication afin de répondre aux besoins des élu.es et autres partenaires;

- 4.12. En concert avec la nouvelle structure de communication de la MRC, établir une stratégie commune de communication pour les éléments plein air;

- 4.13. Relancer le programme Ad Grants pour la visibilité des sites et optimiser les visualisations;

- 4.14. Rencontrer l'ensembles des conseils de Ville constituants de la MRC, suggérer des rencontres personnalisées au divers caucus municipaux;

- 4.15. Mettre en œuvre les actions du plan vert - Adopter les actions prioritaires horizon 0-2 ans.





VOLET 5 : CONCERTATION DU MILIEU ET PROMOTION DU « PROJET PLEIN AIR »

ACTIONS EFFECTUÉES EN CONTINU

- 5.1. Animer le site internet de la SOPAIR;
- 5.2. Alimenter les réseaux sociaux, les bulletins et les infolettres de l'organisme;
- 5.3. Alimenter l'agente tourisme et plein dans les diverses publications et la gestion du calendrier promotionnel plein air;
- 5.4. Mettre en œuvre le plan de communication révisé;
- 5.5. Bonifier et mettre à jour les cartes sur l'application mobile Ondago et la carte interactive de la MRC;
- 5.6. Assurer une présence sur les tables de concertation (Regroupement des tables, focus groupes, entreprises d'économies sociales, etc.);
- 5.7. Poursuivre les approches extraterritoriales (partage d'information);
- 5.8. Participer aux comités et aux rencontres des municipalités et des organismes de plein air du territoire;
- 5.9. Collaborer avec la MRC pour les participations aux événements promotionnels en plein air;





VOLET 5 : CONCERTATION DU MILIEU ET PROMOTION DU « PROJET PLEIN AIR »

ACTIONS SUPPLÉMENTAIRES PORTÉES 2023

- 5.10. Développer la première phase de la Route Blanche sous les conditions du bailleur de fond pour le projet (MAMH);

- 5.11. Advenant l'acceptation du financement demandé au FADD, développer une feuille de route pour le déploiement des parcours durables avec les entreprises locales et le service économique de la MRC.





VOLET 6 : RECHERCHE DE FINANCEMENT

ACTIONS EFFECTUÉES EN CONTINU

- 6.1. Poursuivre le plan de diversification des revenus via le déploiement des services des employés;
- 6.2. S'impliquer dans le milieu des entreprises d'économie sociale;
- 6.3. Développer des projets en partenariat avec les organismes et les fédérations reconnus selon le modèle d'économie sociale;
- 6.4. Effectuer des recherches de subventions pour l'organisme;
- 6.5. Accompagnement au développement et pérennité des sentiers et autres sites récréatifs;
- 6.6. Élaborer des documents de projets pour les demandes d'aides financières en collaboration avec les municipalités et les gestionnaires locaux;
- 6.7. Effectuer des recherches de subventions pour les projets des municipalités et des organismes de plein air;





VOLET 6 : RECHERCHE DE FINANCEMENT

ACTIONS SUPPLÉMENTAIRES PORTÉES 2023

- 6.8. Livrer et développer des mandats avec la MRC afin d'optimiser les ressources (communication, sécurité hors route, etc.);

- 6.9. Promouvoir et mettre jour le document d'offre de services d'entreprise d'économie sociale de l'organisme.

CATMAN CPA
& ST-PIERRE

SOCIÉTÉ DE PLEIN AIR DES PAYS-D'EN-HAUT

INFORMATIONS FINANCIÈRES

31 DÉCEMBRE 2022

330A rue Principale, Saint-Sauveur, Québec, J0R 1R0
Téléphone: (450) 227-5384 • Télécopieur:(579) 990-2710 • administration@catmanstpierre.com

SOCIÉTÉ DE PLEIN AIR DES PAYS-D'EN-HAUT
TABLE DES MATIÈRES
31 DÉCEMBRE 2022

	Page
RAPPORT DE MISSION DE COMPILATION	1
INFORMATIONS FINANCIÈRES	
État des résultats	2
État de l'évolution de l'actif net	3
État de la situation financière	4
Notes complémentaires	5

CSP
CATMAN CPA
& ST-PIERRE INC.

RAPPORT DE MISSION DE COMPILATION

À la direction de SOCIÉTÉ DE PLEIN AIR DES PAYS-D'EN-HAUT

J'ai compilé, à partir des informations fournies par la direction, l'état de la situation financière de SOCIÉTÉ DE PLEIN AIR DES PAYS-D'EN-HAUT au 31 décembre 2022, les états des résultats et de l'évolution de l'actif net de l'exercice terminé à cette date ainsi que la note 2, qui décrit la méthode de comptabilité appliquée à la préparation des informations financières compilées (les « informations financières »).

La responsabilité des informations financières ci-jointes, y compris l'exactitude et de l'exhaustivité des informations sous-jacentes ayant servi à leur compilation, et de la sélection de la méthode de comptabilité, incombe à la direction.

J'ai réalisé la mission conformément à la Norme canadienne de services connexes (NCSC) 4200, Missions de compilation, qui exige que je me conforme aux règles de déontologie pertinentes. Ma responsabilité consiste à assister la direction dans la préparation des informations financières.

Je n'ai pas réalisé une mission d'audit ou d'examen et n'étais pas tenu de mettre en oeuvre des procédures pour vérifier l'exactitude et l'exaustivité des informations fournies par la direction. Par conséquent, je n'exprime pas une opinion d'audit ni une conclusion de mission d'examen, ni ne fournis une quelconque forme d'assurance à l'égard des informations financières.

Le lecteur doit garder à l'esprit que les informations financières risquent de ne pas convenir à ses besoins.

Au cours de la compilation des informations financières, j'ai préparé des écritures de régularisations.

Les chiffres donnés à des fins de comparaison ont été compilés par un autre comptable professionnel agréé.

CATMAN CPA & ST-PIERRE INC.

Par : Stéphanie Catman, CPA

Saint-Sauveur, le 22 mars 2023

CSP
CATMAN CPA
& ST-PIERRE INC.

SOCIÉTÉ DE PLEIN AIR DES PAYS-D'EN-HAUT
ÉTAT DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022
(non audité - voir le rapport de mission de compilation)

	2022	2021
PRODUITS		
Subventions		
MRC des Pays-d'en-Haut - Fonds de soutien	187 500 $	95 000 $
MRC des Pays-d'en-Haut - Projets	122 752	86 100
Tourisme Laurentides - Fonds de développement	45 000	-
Autres subventions	10 729	4 346
	365 981	185 446
Services rendus	38 531	78 863
Dons	275	745
	404 787	265 054
CHARGES D'EXPLOITATION		
Salaires et avantages sociaux	273 774	203 366
Plan d'action - Projets MRC	10 794	15 311
Plan d'action - Autres projets	71 935	-
Site web	521	520
Programmes informatiques	1 772	-
Frais de bureau	4 535	3 499
Frais de déplacement	6 393	2 973
Frais de représentation	-	25
Télécommunications	2 148	2 188
Honoraires professionnels	5 562	2 321
Cotisations	712	3 115
Intérêts et frais bancaires	233	231
Amortissement des immobilisations corporelles	2 301	2 103
	380 680	235 652
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	24 107 $	29 402 $

SOCIÉTÉ DE PLEIN AIR DES PAYS-D'EN-HAUT
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022
(non audité - voir le rapport de mission de compilation)

	Fonds d'immobilisations	Fonds d'exploitation	TOTAL 2022
SOLDE AU DÉBUT	8 929 $	34 703 $	43 632 $
Excédent des produits sur les charges	-	24 107	24 107
Amortissement des immobilisations corporelles	(2 301)	2 301	-
SOLDE A LA FIN	6 628 $	61 111 $	67 739 $

	Fonds d'immobilisations	Fonds d'exploitation	TOTAL 2021
SOLDE AU DÉBUT	4 892 $	9 338 $	14 230 $
Excédent des produits sur les charges	-	29 402	29 402
Amortissement des immobilisations corporelles	(2 103)	2 103	-
Affectation aux immobilisations	6 140	(6 140)	-
SOLDE À LA FIN	8 929 $	34 703 $	43 632 $

SOCIÉTÉ DE PLEIN AIR DES PAYS-D'EN-HAUT
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2022
(non audité - voir le rapport de mission de compilation)

	2022	2021
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	72 819 $	23 227 $
Débiteurs (note 3)	45 337	19 757
	118 156	42 984
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	6 628	8 929
	124 784 $	51 913 $
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs et frais courus	3 833 $	8 281 $
Produits reportés (note 5)	53 212	-
	57 045	8 281
ACTIF NET	67 739	43 632
	124 784 $	51 913 $

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

_____, administrateur

SOCIÉTÉ DE PLEIN AIR DES PAYS-D'EN-HAUT
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2022
(non audité - voir le rapport de mission de compilation)

1. STATUT CONSTITUTIF ET NATURE DES ACTIVITÉS

La société, constituée en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec*, est un organisme à but non lucratif. Sa mission réside dans la mise en valeur d'un réseau de sentiers récréo-touristiques multidisciplinaires et dans la promotion de l'activité physique.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La méthode de comptabilité appliquée dans la préparation des informations financières se fonde sur le coût historique, compte tenu des opérations de trésorerie ainsi que des éléments suivants:

- les immobilisations corporelles amorties sur leur durée de vie utile;
- les charges et créditeurs sont comptabilisés à la date de facturation.

Comptabilité par fonds

L'organisme utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés.

Le fonds d'exploitation est utilisé pour les activités courantes de l'organisme. Les distributions des fonds sont établies annuellement par les administrateurs en fonction des charges afférentes à la prestation des services et à l'administration. Ce fonds présente les actifs, les passifs et les ressources non affectées.

Le fonds d'immobilisations est constitué dans le but de pourvoir aux acquisitions d'immobilisations et au remplacement de ces dernières.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif comme suit:

	Taux
Équipements	20 %
Matériel informatique	30 %

Comptabilisation des produits

L'organisme utilise la méthode du report pour comptabiliser ses produits. Ainsi, les produits n'ayant pas d'affectation externe sont comptabilisés au cours de l'exercice auquel ils se rapportent. Les produits reçus pour des projets particuliers sont reportés à l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

3. DÉBITEURS

Subventions	42 208 $	17 386 $
Taxes à la consommation	3 129	2 371
	45 337 $	19 757 $

SOCIÉTÉ DE PLEIN AIR DES PAYS-D'EN-HAUT
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2022
(non audité - voir le rapport de mission de compilation)

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2022	2021
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Équipements	10 392 $	7 370 $	3 022 $	3 777 $
Matériel informatique	10 234	6 628	3 606	5 152
	20 626 $	13 998 $	6 628 $	8 929 $

5. PRODUITS REPORTÉS

Les produits reportés sont constitués d'une subvention du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) dans le cadre du volet 1 – Soutien au rayonnement des régions du fonds régions et ruralité. Le projet a pour objectif de pérenniser des sentiers patrimoniaux de ski de randonnée construits et déployés en réseau dans la première moitié du 20e siècle pour relier des centres municipaux et un ensemble de lieux d'hébergement.

Une première portion de l'aide financière, au montant de 60 000 $, a été encaissée en septembre et représente 80% du montant maximal de l'aide financière susceptible d'être versée par le ministère à l'organisme dans le cadre de ce programme. Cette subvention est comptabilisée à titre de produits lorsque les dépenses sont engagées. Au cours de l'exercice, des dépenses de 6 788$ ont été réalisées.

6. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de l'exercice précédent, présentés à des fins de comparaison, ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.